

LE FRÈRE DES ECOLES CHRETIENNES



FAUTEUR de la nouvelle histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle (1) a tracé, d'après les règles de l'institut fondé par le nouveau saint, le portrait du « Cher Frère » (2). Ce portrait nous montre :

- 1o Ce qu'est le Frère ;
- 2o Ce qu'il fait à chaque heure du jour ;
- 3o Quelles vertus il pratique ;
- 4o Comment il est formé à ces vertus.

Chacune des lignes, chacun des mots de ce portrait sont pris textuellement dans les constitutions de l'Institut, dans ses règles et règlements, dans les bulles des papes qui l'ont institué.

La canonisation du saint fondateur nous fournit l'occasion de citer ces pages, qui seront lues avec autant de légitime curiosité que d'édification.

Observons, après la *Semaine religieuse* de Cambrai, que les constitutions des autres congrégations vouées à l'enseignement, sont bien semblables, du moins quant au fond, à celles qu'on va lire et qu'elles tendent au même but : la sanctification personnelle des religieux et l'éducation chrétienne des enfants.

I

Ce qu'est le Frère

Le Frère est un religieux, maître d'école. Il a pour mission de donner gratuitement l'instruction aux fils des artisans et des pauvres. Par la science humaine qu'il distribue, il prépare les enfants de condition modeste à se faire en ce monde une honnête position. Par les connaissances religieuses qu'il prodigue, et par les habitudes de vertu qu'il fait naître, il relève dans le présent le niveau moral de la classe ouvrière, et lui apprend à mériter la juste compensation du bonheur céleste.

(1) *Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle*, par M. l'abbé Guibert, Sulpicien. In-8o de XL-725 pages ; chez Poussielgue.

(2) Pages 573 et suivantes.